



[www.form-att.fr](http://www.form-att.fr)

## Les soins

Déclaration des évènements indésirables graves, infections nosocomiales

### Objectifs :

- Sensibilisation des professionnels de santé.
- Connaissance des circuits.
- Meilleure exhaustivité et réactivité des déclarations et signalements.
- Meilleure qualité des contenus de déclaration.

### Programme :

- Qui déclare ?
- Que déclarer ?
- Cartographie des risques et des vigilances qui y sont associées.
- Périmètre des EIG / vigilances / IN.
- Comment ?
- Connaissance des circuits d'organisation et de gestion de la vigilance du niveau local jusqu'au niveau national.
- Identifier les agences sanitaires en charge de la gestion des vigilances et des signalements, les structures d'appui en région et le rôle de l'ARS sur ces sujets.
- Recensement des procédures existantes et des fiches types de déclaration.
- Dématérialisation, signalement électronique quand le circuit existe.
- Quand déclarer ?
- Quels délais de déclaration ou de signalement s'appliquent ?

**Intervenant :** Médecin

**Public :** Coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins, responsable de système de management de la qualité, tout professionnel de santé

**Durée :** 2 jours

**Nombre de participants :** 12 personnes maximum

#### **FORM-ATT**

**Tél : + 33 (0)4 91 47 01 45 / Fax : + 33 (0)4 91 42 97 82**

**GSM : + 33 (0)6 46 08 46 36 / @ : [contact@form-att.fr](mailto:contact@form-att.fr)**

**S.A.R.L. au capital de 10 000€ - RCS 504 872 128**

**SIRET 504 872 128 00013 - APE 8559A - N° Formateur 93 13 13118 13**

**Siège social : MJN des Arnavaux - Chemin du Marché d'intérêt National**

**Bâtiment Administratif - 13323 MARSEILLE Cedex 14**